

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Livret

pédagogique

2014/15

Master MEEF Encadrement éducatif
**Métiers de l'adaptation
et de la scolarisation des
élèves handicapés**

www.espe.univ-nantes.fr

téléphone : 02 40 74 25 10

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



université
angers



Université
du Maine

ESPE de l'académie de Nantes - 23 rue Recteur-Schmitt - 44300 Nantes

MASTER MEEF « MÉTIERS DE L'ADAPTATION ET DE LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS » (MASH)

Présentation générale

Le parcours MASH du master MEEF est organisé pour accueillir des professionnels exerçant dans les établissements du premier ou du second degré. Il s'adresse à des professeurs des écoles (PE) en cours de spécialisation (CAPA-SH) ; des professeurs des écoles de préférence titulaires d'une spécialisation (toutes options du CAPASH) ; des professeurs des collèges, des lycées généraux et professionnels (PLC, PRAG, PLP) titulaires du 2CASH, des conseillers principaux d'éducation et tous professionnels travaillant dans le champ de la grande difficulté ou du handicap. Il est également accessible aux étudiants titulaires d'un M1 ou M2, un autre MEEF souhaitant développer une réflexion approfondie dans ce champ.

Cette offre de formation, unique sur l'académie, participe principalement de la formation continue des enseignants dans le contexte particulier de la rénovation de formation des enseignants. Sa pertinence réside dans le fait qu'elle est la seule offre de master qui permet aux enseignants d'accéder à ce grade tout en approfondissant les connaissances dans les champs de la grande difficulté scolaire et du handicap.

Par une formation à et par la recherche, ce parcours vise à doter les professionnels de l'enseignement et de l'éducation d'une expertise de haut niveau dans les champs de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les conditions d'admission

Accès après un M1 : les titulaires d'une Maîtrise ou d'un Master 1 en sciences de l'éducation ou en sciences humaines (sociologie, psychologie) justifiant d'une d'expérience professionnelle dans le champ de la grande difficulté et du handicap ;

Accès par VES ou VAP : les professionnels expérimentés (PE, PLC, PRAG, PLP) disposant d'au moins trois années d'expérience dans l'enseignement ; voie reposant sur la validation d'enseignement supérieur (VES) ou VAP 85.

Une procédure commune : tous les candidats doivent remplir un dossier de candidature. Ce dossier est à retirer en ligne (sur le site de l'ESPE des Pays de La Loire). La sélection se fait sur dossier ou après entretien devant une commission pédagogique. L'entrée en M2 est soumise à l'avis favorable de cette commission, puis à la décision de la présidence de l'Université. Pour les candidats VAP 85 ou en VES, la commission transmet un avis sur la demande de dérogation, avis suivi ou non par la présidence de l'Université.

Les modalités d'inscription

Constitution du dossier de candidature : Un formulaire d'inscription en ligne + un CV + une lettre de motivation

Calendrier des inscriptions : Deux vagues d'inscription sont organisées : l'une début juillet, l'autre courant septembre. Le Master 2 est à prévoir sur une année avec soutenance de mémoire de juin à mi-octobre (possibilité de demande dérogatoire jusqu'à mi-novembre) ; Une inscription en deux ans est envisageable à titre exceptionnel (demander un formulaire au service scolarité de l'ESPE : il nécessitera un avis favorable de la commission pédagogique).

Droits d'inscription : Pour toute inscription en M2, l'étudiant en cursus initial doit des frais d'inscription à l'Université de Nantes, d'un montant de 261,10 euros. Pour les étudiants salariés, les droits d'inscription se montent à 600 euros.

Demande d'aménagement de parcours : Les étudiants ont la possibilité, au début de chaque semestre ou pour l'année universitaire entière, de demander un aménagement de parcours (notamment une dispense d'assiduité pour les étudiants salariés). Cette demande motivée s'effectue de manière écrite auprès du responsable de la formation. Un formulaire à cet effet a été établi (voir annexe 1 en fin de ce livret). Ces étudiants s'engagent à remplir les obligations des étudiants du régime ordinaire en termes d'évaluation.

Le positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement et de l'académie

Ce parcours est en partie mutualisé avec le parcours EEA (Expertise Enseignement Apprentissage) du master MEEF «Encadrement éducatif» et le parcours FFAST (Formation de formateurs par l'analyse de situations de travail) du master «Métiers, pratiques et recherches en éducation et en formation» (MPREF) du département de sciences de l'éducation (UFR Lettres et Langages) de l'université de Nantes. Il propose une formation spécifique à l'analyse des interactions verbales et à celle des situations d'enseignement-apprentissage en articulant les apports des didactiques des disciplines, dans une perspective comparatiste avec ceux de la didactique professionnelle. Cette offre est unique sur l'académie.

Les débouchés professionnels possibles

La formation en master MEEF parcours MASH développe les compétences relatives à la prise de fonctions dans le domaine de l'enseignement spécialisé, directeur d'établissement spécialisé, de SEPGA, de services et d'unités spécialisés, consultant en entreprise sur les situations de handicap... Plus généralement, elle permet aux étudiants de candidater aux formations et à tous les postes d'encadrement où le niveau M2 est exigé.

Ce master permet aussi la construction de pratiques qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers spécialisés : diverses formes d'accompagnement des enfants et adolescents en grande difficulté et/ou en situation de handicap, dans et hors l'école ; champ associatif de l'aide aux devoirs ; etc.

Les objectifs du master MEEF, parcours MASH

• Objectifs scientifiques :

Le Master 2 parcours MASH vise à former à la recherche dans le champ de la prise en charge et de la scolarisation des enfants et adolescents en grande difficulté et/ou en situation de handicap. Ce M2 MASH a pour ambition d'articuler recherche et développement professionnel. Il vise deux objectifs majeurs :

- une formation à l'analyse des politiques de scolarisation ; des situations de travail en ciblant l'élucidation d'obstacles potentiels dans divers champs – sociologiques, psychologiques, didactiques – qui pourraient entraver les apprentissages d'élèves en difficulté et/ou en situation de handicap ;
- une formation à la réflexivité.

• Objectifs pédagogiques :

Le master 2 parcours MASH vise à donner une formation approfondie dans le champ de la grande difficulté scolaire et des situations de handicap. Ce master vise deux champs :

- il permet de construire les connaissances spécifiques et les compétences attendues des enseignants spécialisés et comporte donc une dimension spécifique de préparation des professionnels aux certifications CAPA-SH (pour le premier degré) et 2CA-SH (pour le second degré). **Les étudiants venant directement d'un M1, et non enseignants titulaires, ne peuvent pas se présenter aux certifications, réservées aux professeurs titulaires ;**
- il permet aussi la construction de pratiques qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers spécialisés : diverses formes d'accompagnement des enfants et adolescents en grande difficulté et/ou en situation de handicap, dans et hors l'école ; champ associatif de l'aide aux devoirs ; etc.

Les principaux enseignements

• Savoirs fondamentaux disciplinaires, didactiques et épistémologiques

Cet enseignement poursuit l'objectif d'enrichir la formation scientifique dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage. Il s'appuie pour cela sur le champ des didactiques des disciplines, des approches comparatistes et de la didactique professionnelle. Il présente les principales approches didactiques et les cadres théoriques majeurs qu'elles utilisent.

• Savoirs généraux de l'enseignant - Difficulté scolaire et handicap

Il s'agit de construire des éléments de connaissance qui relèvent de différents domaines :

- les handicaps, les besoins, les troubles et difficultés ainsi que les spécificités des apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers dans différents contextes ;
- les dispositifs d'enseignement, le travail conjoint et les pratiques d'enseignement adaptées aux besoins éducatifs, pédagogiques et didactiques des élèves ;
- les différents contextes sociaux et institutionnels, en France et à l'étranger.

• Formation à et par la recherche – TER

L'objectif poursuivi dans cette unité d'enseignement est de doter des étudiants des outils méthodologiques de la recherche. Ce bloc est pensé dans une relation étroite avec le projet de recherche de l'étudiant. Il vise à permettre aux étudiants d'apprécier les conditions de la production de connaissances scientifiques, de s'approprier les résultats de la recherche du domaine, d'utiliser de façon pertinente des méthodes de recherche comme des instruments d'analyse de pratiques d'enseignement et d'apprentissage, d'envisager la recherche comme un moyen de développement professionnel.

• Langue vivante

Cet enseignement vise à s'approprier les compétences permettant la lecture d'articles en langues étrangères et l'exposé de travaux dans le domaine de la recherche en éducation.

• Stage en milieu professionnel

Pour les professionnels : Ce stage pratique correspond à leur lieu de travail (pour les enseignants, leur classe ou dispositif d'intervention ; idem pour les AVS).

Pour les étudiants de parcours direct, une convention sera à rédiger avec l'institution dans laquelle s'effectuera le stage.

L'organisation de la formation

Les enseignements sont limités et aménagés pour correspondre à des professionnels en activité. Les enseignements encadrés représentent un volume de 228 h. Les cours se déroulent le mercredi et lors de regroupements de trois journées sur les vacances de la Toussaint ou les vacances d'hiver. Une partie de la formation peut se dérouler à distance.

Ce M2 est organisé sur une année mais permet sa réalisation en deux ans (sauf situation particulière : congé formation, VES, etc.).

Dates des examens

Examens 1^{er} semestre : du 5 au 9 janvier 2015

Examens 2^e semestre : du 7 au 13 mai 2015

Examens 2^e session : du 30 juin au 3 juillet 2015

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Chaque UE donne lieu à une validation autonome selon les modalités de contrôle continu. Les étudiants doivent, par conséquent, obtenir au minimum deux notes par UE. Chaque UE est capitalisable sous forme d'ECTS (crédits européens). Cette capitalisation suppose l'obtention d'une note ≥ 10 . Un système de compensation est mis en place. C'est donc la moyenne de l'ensemble des UE qui doit être égale à 10 pour obtenir le master. Dans le cas d'une non validation d'UE en première session, les étudiants auront la possibilité de repasser l'examen en deuxième session. Les notes des dossiers doivent être ≥ 5 , celle du mémoire ≥ 8 . Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Le laboratoire d'appui et l'adossement à la recherche

Le TER participe à l'initiation à la recherche. Il perfectionne les pratiques enseignantes et développe la réflexivité sur celles-ci en initiant un projet de recherche en éducation. Les travaux d'étude et de recherche sont adossés au laboratoire suivant : CREN, EA 2661, université de Nantes

Les formateurs du master «MASH»

Enseignants chercheurs

Marie TOULLEC-THÉRY, U. de Nantes (ESPE)
Patricie BOURDON, U. de Nantes (ESPE)
Marie-Paule VANNIER, U. de Nantes (ESPE)
Christine PIERRISNARD, U. de Nantes (ESPE)
Bruno LÉBOUVIER, U. de Nantes (ESPE)
Sylvain DOUSSOT, U. de Nantes (ESPE)

Isabelle VINATIER, U. de Nantes (Sc. de l'éducation)
Annette SCHMEHL, U. de Nantes (ESPE)
François SIMON, U. de Nantes (ESPE)

Enseignants

Serge PITTIGLIO, U. de Nantes (ESPE)
Betty TOUX, U. de Nantes (ESPE)

Modalités d'évaluation

Les évaluations de ce master 2 se présentent très majoritairement sous forme de dossiers. Chacun peut faire l'objet d'un travail individuel ou collectif (quatre étudiants au maximum) **SAUF L'ANALYSE DU TEXTE SCIENTIFIQUE** qui sera obligatoirement individuelle. Lorsque le travail est collectif, une note collective est alors attribuée aux étudiants.

Forme du dossier

- *La page de garde* : titre de l'UE, titre du dossier, nom de l'étudiant, numéro d'étudiant ;
- *Environ 6 pages* (10000 à 15000 caractères espaces compris, hors page de garde, hors bibliographie), Times 12 interligne 1,5. Le nombre de pages est indicatif, il peut être supérieur, mais ne doit pas excéder 15 pages.
- *Le sommaire*
- *L'introduction*
 - Les intentions de l'auteur (ou des auteurs) sont clairement exprimées ;
 - L'écrit est problématisé ;
 - Le plan est annoncé.
- *Le corps du texte*
 - Le style est lisible (syntaxe), l'orthographe correcte.
 - Les parties sont introduites de manière lisible, elles sont articulées.
- *La conclusion*
 - Une conclusion rend apparentes les idées centrales qui ont été développées.
 - Une bibliographie peut apparaître

Évaluation des UE 31 et 41

(la note attribuée correspond à la moyenne de deux dossiers)

Analyse d'un article scientifique développant un cadre théorique spécifique (noté sur 20)

Une analyse d'un article scientifique est à élaborer individuellement ou collectivement en centrant l'analyse sur le cadre théorique développé.

Cette analyse est obligatoirement problématisée et pourrait répondre à la question suivante : en quoi le texte étudié fournit-il une entrée particulière dans l'analyse de la séance ? **Cette articulation entre l'analyse de la séance et le texte de référence choisi sera exigée pour tous de manière explicite.**

Rappel : une analyse universitaire n'est pas de nature exhaustive. Il ne s'agit pas en effet de rendre compte de tout le contenu d'un texte mais bien de choisir un point de vue privilégié pouvant éclairer l'analyse menée dans le cadre de l'analyse de la séance. L'idée de « critique » est à prendre au sens de discuté, remarquable, sensible, important.

Éléments d'évaluation de l'article

- L'article (ou le chapitre) est présenté dans ses grandes lignes ;
- Le cadre théorique de cet article est clairement énoncé et constituera l'entrée choisie dans l'analyse de l'épisode (dossier présenté ci-dessous auquel sera attribué une note dissociée) ;
- Des citations issues de l'article apparaissent pour soutenir le propos ;
- Les idées sont pertinentes (elles correspondent au contenu de l'article) et articulées ;

Analyse d'un événement en classe (noté sur 20)

- Le travail demandé s'appuiera sur un enregistrement audio, une vidéo de séance, ou aussi une production d'élève.
- Les étudiants pourront choisir d'analyser la séance dans son intégralité ou en prélèveront un épisode ou un événement critique.
- L'analyse s'appuiera sur le cadre théorique analysé dans le dossier « Analyse d'un article scientifique développant un cadre théorique spécifique ».

Éléments d'évaluation de l'analyse de l'événement

- L'épisode ou les épisodes retenus sont analysés à l'aune du cadre théorique d'un texte scientifique.
- Le ou les auteurs du dossier expliciteront en quoi le cadre théorique de l'article retenu permettent une analyse de l'épisode.
- Le contexte de la séance est présenté succinctement (structure, type d'élèves, enjeux d'apprentissage de la séance, situation apprentissage - exercice, manuel...) ;
- L'utilisation des éléments théoriques est pertinente.

Évaluation des UE 32 et 42

Analyse d'une circulaire

Chaque étudiant (ou groupe d'étudiants) choisit une circulaire qu'il analysera.

L'entrée peut relever de diverses options :

- Les apports de la circulaire par rapport à la circulaire précédente (analyse des ruptures et des continuités) ;
- La traduction et les apports dans la circulaire d'éléments issus de la loi d'orientation de 2005 ;
- Les terminologies utilisées pour caractériser les publics concernés (en quoi existe-t-il des évolutions de ces terminologies?) ;
- Les compétences attendues chez les élèves, chez les enseignants (en quoi la circulaire prescrit-elle des modifications, des évolutions?...)
- etc.

La circulaire n'est donc pas à analyser pour elle-même, mais dans un contexte institutionnel plus large.

Éléments d'évaluation de l'analyse d'une circulaire

- La circulaire est institutionnellement contextualisée et présentée succinctement ;
- L'entrée est problématisée (une question explicite apparaît et donne un fil rouge à l'analyse) ;
- Les idées sont pertinentes, en adéquation avec les politiques éducatives, les prescriptions institutionnelles actuelles et articulées.

Analyse d'un texte scientifique

(champ de la sociologie ou de la psychologie ou des stratégies d'apprentissage), texte en lien avec un aspect du mémoire (2 champs à choisir, l'un au S3, un autre au S4)

Rappel : une analyse universitaire n'est pas de nature exhaustive. Il ne s'agit pas en effet de rendre compte de tout le contenu d'un texte mais bien de choisir un point de vue privilégié pouvant éclairer l'analyse menée dans le cadre de l'analyse de la séance. L'idée de « critique » est à prendre au sens de discuté, remarquable, sensible, important.

La question centrale est la suivante :

En quoi ce texte scientifique fait-il écho à l'étude en cours ?

Il existera donc un lien explicite entre la recherche amorcée par l'étudiant et le texte scientifique choisi. Cette évaluation est donc **INDIVIDUELLE**.

L'article (ou le chapitre) est présenté (le cadre théorique, la problématique, les hypothèses) ;

- Un ou plusieurs aspects de l'article est (sont) clairement énoncé(s) qui interagiront avec la recherche menée ;
- Le ou les auteurs du dossier expliciteront en quoi les idées de l'article retenues permettent d'élaborer le travail de recherche.
- Des citations issues de l'article apparaissent pour soutenir le propos ;
- Les idées sont pertinentes et articulées.

ÉVALUATION DE L'UE 33

Les formes de l'évaluation seront présentées par les enseignants de cette UE mutualisée avec les masters EEA et FFAST

ÉVALUATION DE L'UE 34

Cette UE seront évaluée à l'oral puis à l'écrit. Les étudiants auront en effet 4 jours pour reprendre leur écrit à l'aune des remarques et commentaires qui leur auront été faits lors de l'oral.

TER

Vers l'élaboration d'une problématique : un questionnement ancré dans un cadre théorique

- Présentation du cheminement de la recherche : elle prend son origine dans des questions initialement nombreuses et se resserre sur une question problématisée ;
- La question problématisée s'appuie sur un cadre théorique ;
- De premières hypothèses seront formulées.
- Présentation de premiers éléments du cadre théorique (quel champ théorique permet d'analyser les données recueillies ?)
 - Clarté du propos (à l'oral comme à l'écrit)
 - Articulation de questions générales allant en se précisant (sorte d'entonnoir)
 - Pertinence du propos

Description du contexte de l'étude du TER

- Présentation et explicitation du contexte de l'étude (détermination du champ de l'adaptation ou du handicap, du public ciblé, de ses spécificités ;
- Explicitation des manières dont s'opèrera le recueil de vos données (aspects méthodologiques).
 - Clarté du propos (à l'oral comme à l'écrit)
 - Pertinence du propos (adéquation de la problématique avec le contexte et la méthodologie).

ÉVALUATION DE L'UE 43

Formation à et par la recherche - TER

Présentation du cadre méthodologique et du recueil de données + présentation orale

Présentation du cadre méthodologique

- Présentation succincte de la question problématisée, des premières hypothèses et du cadre théorique (quel champ théorique vous permet d'analyser vos données ?)
- Présentation approfondie du cadre méthodologique et du recueil de données
 - Clarté du propos (à l'oral comme à l'écrit)
 - Choix d'un cadre méthodologique adapté (clairement articulé avec la problématique et le cadre théorique). C'est en partie l'évolution de la réflexion par rapport au premier semestre qui sera évaluée.
 - Pertinence du propos

ÉVALUATION DE L'UE 44

Langue vivante pour la recherche en éducation

- Le résumé du mémoire (en quatrième de couverture) devra être écrit en langue anglaise
- Un article en langue étrangère sera cité et l'étudiant y fera référence dans le corps du mémoire.

ÉVALUATION DE L'UE 45

Mémoire et soutenance

Le mémoire sera soutenu par l'étudiant lors d'un oral de 20 minutes puis suivront 20 minutes de questions des membres du jury. Le jury est composé du directeur et d'un autre enseignant chercheur. Il peut y avoir un professionnel. Il s'agira, pour l'étudiant de présenter les résultats majeurs de l'étude et les ouvertures ou suites envisagées.

MASTER 2 « MASH »

Semestre 3 «master MEEF «MASH»				
Intitulé de l'UE	Description des EC	Heures étudiants	ECTS	Évaluation
UE 31 Savoirs fondamentaux disciplinaires, didactiques et épistémologiques	EC 1 : Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage	7,5		CC
Total UE 31		7,5	6	
UE 32 Savoirs généraux de l'enseignant - Difficulté scolaire et handicap	EC 1 : Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent	12		CC
	EC 2 : Contextualisation historique des politiques actuelles	4,5		CC
	EC 3 : Connaissance du cadre législatif et réglementaire	3		CC
	EC 4 : Étude des concepts et outils de référence	3		CC
	EC 5 : Approches sociologique et culturelle du handicap et de la difficulté scolaire	6		CC
Total UE 32		28,5	6	
UE 33 Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant (Option)	EC 1 : Analyse du travail de l'élève	18		CC
	EC 2 : Analyse des interactions en situation de travail	18		CC
	EC 3 : Conseil pédagogique et apprentissage	18		CC
Total UE 33		36	8	
UE 34 Formation à et par la recherche - TER	EC 1 : Initiation à la recherche en éducation spécialisée	24		CC
	EC 2 : Suivi TER	18		CC
Total UE 34		42	10	
Total semestre 3		112	30	

Responsable du parcours MASH

Marie Toullec-Théry

MASTER 2 « MASH »

Semestre 4 «master MEEF «MASH»				
Intitulé de l'UE	Description des EC	Heures étudiants	ECTS	Évaluation
UE 41 Savoirs fondamentaux disciplinaires, didactiques et épistémologiques	EC 1 : Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage	7,5		CC
Total UE 41		7,5	4	
UE 42 Savoirs généraux de l'enseignant - Difficulté scolaire et handicap	EC 1 : Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent	12		CC
	EC 2 : Contextualisation historique des politiques actuelles	4,5		CC
	EC 3 : Connaissance du cadre législatif et réglementaire	3		CC
	EC 4 : Étude des concepts et outils de référence	3		CC
	EC 5 : Approches sociologique et culturelle du handicap et de la difficulté scolaire	6		CC
Total UE 42		28,5	4	
UE 43 Formation à et par la recherche - TER	EC 1 : Entretien d'explicitation et auto-confrontation	18		CC
	EC 2 : Analyse des données qualitatives vidéos et transcriptions	18		CC
	EC 3 : Suivi TER	12		CC
Total UE 43		48	9	
UE 44 Langue vivante	EC 1 : Langue vivante pour la recherche en éducation	20		CC
Total UE 44		20	3	
UE 45 Suivi - accompagnement	EC 1 : Suivi accompagnement	4		
Total UE 45		4	10	
Total semestre 4		112	30	

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF encadrement éducatif				
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)				
Master 2 Semestre 3	UE 31 « Savoirs fondamentaux disciplinaires, didactiques et épistémologiques » EC1 : Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage			6 crédits ECTS
		6 crédits ECTS		Format : 7h30 3 interventions de présentation de cadres théoriques
Noms et courriels des intervenants : marie.thery@univ-nantes.fr, patrice.bourdon@univ-nantes.fr, marie-paule.vannier@univ-nantes.fr				

OBJECTIFS

Décrire et analyser une situation de classe à l'aune d'un cadre théorique.

CONTENUS

Dans ce TD, il s'agira d'étudier le travail de l'enseignant et des élèves (ou des traces d'activité de l'élève) dans des situations scolaires d'enseignement-apprentissage (enregistrées ou vidéoscopées). Cette étude mobilisera certains cadres théoriques principalement en didactique des disciplines, didactique comparée et didactique professionnelle, mais aussi rapport au savoir.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				x
Evaluateurs	M Toullec-Théry, Patrice Bourdon, Marie-Paule Vannier			

UE 32

Master MEEF encadrement éducatif			
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)			
Master 2 Semestre 3	UE 32 « Savoirs généraux de l'enseignant - Difficulté scolaire et handicap » EC 1 : Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent EC 2 : Contextualisation historique des politiques actuelles EC 3 : Connaissance du cadre législatif et réglementaire EC 4 : Étude des concepts et outils de référence EC 5 : Approches sociologique et culturelle du handicap et de la difficulté scolaire		28,5h
		6 crédits ECTS	
Noms et courriels des intervenants : : marie.thery@univ-nantes.fr patrice.bourdon@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Mise à jour des connaissances relatives aux contextes historico sociaux et politiques, au développement des enfants et adolescents en grande difficulté ou en situation de handicap.

CONTENUS

Dans le cadre de cette UE, il s'agira de construire des connaissances et des savoirs relatifs 1) au développement de l'enfant quand ce dernier présente des difficultés d'apprentissage ou est atteint de handicaps, mais aussi 2) sur les évolutions des champs de la grande difficulté ou du handicap (avec les notions de besoin éducatif particulier, d'inclusion, de situation de handicap, ...).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				x
Evaluateurs	Patrice Bourdon (analyse circulaire)			

UE 33

Master MEEF encadrement éducatif				
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)				
Master 2 Semestre 3	UE 33 « analyse des interactions verbales »			8 crédits ECTS
Les cours ont lieu dans le bâtiment Censive, université de Nantes		8 crédits ECTS		Format : 6 interventions de 3 heures
Noms et courriels des intervenants : : isabelle.vinatier@univ-nantes.fr				

OBJECTIFS

Analyser des situations professionnelles qui mettent en jeu des interactions verbales

CONTENUS

Dans le cadre de ce TD, nous allons nous exercer à analyser des situations professionnelles qui relèvent du conseil, du tutorat et qui se présentent sous la forme d'interactions verbales. L'objectif est de cerner les enjeux interactionnels construits entre les interlocuteurs. Nous nous appuierons sur une théorie linguistique interactionniste, celle de Catherine Kerbrat-Orecchioni que nous présenterons.

Par ailleurs, on réfléchira au lien que l'on peut établir entre une question de recherche et le prélèvement de traces verbales dans les échanges.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				X
Evaluateurs	I. Vinatier			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

KERBRAT-ORRECHIONI C., (1990 et 1992), *Les interactions verbales*, t. I-II, Paris : A. Colin.
 GOFFMAN E, (1996), *La mise en scène de la vie quotidienne ; la présentation de soi*, Paris : Les éditions de minuit.
 VION, R, (1992), *La communication verbale ; Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur / collection : Hachette Université communication.

UE 33

Master MEEF encadrement éducatif				
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)				
Master 1 Semestre 1	UE 33 « analyse des interactions verbales »			18 h
		8 crédits ECTS		Format : 6 interventions de 3 heures
Noms et courriels des intervenants : : bruno.lebouvier@univ-nantes.fr sylvain.doussot@ univ-nantes.fr annette.schmehl@ univ-nantes.fr francois.simon@ univ-nantes.fr				

OBJECTIFS

Étudier le travail des élèves dans des situations scolaires d'apprentissage et analyser l'articulation de ce travail avec celui de l'enseignant.

CONTENUS

Dans ce TD, il s'agira d'étudier le travail des élèves dans des situations scolaires d'apprentissage et d'analyser l'articulation de ce travail avec celui de l'enseignant. On mobilisera pour cela les cadres de la didactique des disciplines et ceux de la didactique professionnelle.

Ce sont plus particulièrement les activités langagières des élèves dans leur lien aux apprentissages qui seront l'objet de notre attention cette année à partir d'analyse documents vidéo et de transcriptions. Seront notamment mobilisés les concepts suivants : contrat didactique, conceptions et obstacles, activité productive et activité constructive, problèmes et problématisations, argumentation.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				x
Evaluateurs	B. Lebouvier, S Doussot, F Simon, A. Schmehl			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Brousseau G. (1998) *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage

Douady R. (1986) Jeux de cadres et dialectique outil-objet. *Recherches en didactique des mathématiques*, 7,2, 5-31

Johsua S. & Dupin J.-J. (1993). *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*. Paris : P.U.F.

Fabre M. (1999). *Situations-problèmes et savoir scolaire*. Paris : P.U.F.

Orange C. (2005). Problématisation et conceptualisation en sciences et dans les apprentissages scientifiques. *Les Sciences de l'éducation, Pour l'ère nouvelle*, 38, 3, 69-93.

Plantin C. (2005). L'argumentation. Paris : PUF, collection Que sais-je ?

UE 34

Master MEEF encadrement éducatif				
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)				
Master 2 Semestre 3	UE 34 « Formation à et par la recherche »- TER EC 1 : Initiation à la recherche en éducation spécialisée (24h) EC 2 : Suivi TER (18h)			
		10 crédits ECTS		Format : 42h
Noms et courriels des intervenants : marie.thery@univ-nantes.fr patrice.bourdon@univ-nantes.fr marie-paule.vannier@univ-nantes.fr christine.pierrisnard@univ-nantes.fr				

OBJECTIFS

L'accent est placé sur les dimensions épistémologiques et méthodologiques de la recherche en éducation.

Les principaux objectifs résident :

- dans l'appropriation de travaux de recherche présentés et étudiés, dans leur articulation empirie et cadre théorique et dans la mobilisation de leurs résultats pour la rédaction du mémoire;
- dans la capacité à problématiser.

CONTENUS

Cet enseignement initie les étudiants à la recherche et vise à les aider à construire le cadre de leur mémoire.

En partant de présentation de quelques recherches, nous cherchons à faire en sorte que les étudiant lisent et étudient des articles scientifiques issu de ces recherches. Ce travail devrait permettre de repérer et d'isoler les ingrédients nécessaire à faire d'un mémoire non une simple description de ses pratiques, mais de les engager vers un travail médité par des cadres théoriques et méthodologiques.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu		X		
Evaluateurs	Marie Toullec-Théry Patrice Bourdon Marie-Paule Vannier Christine Pierrisnard			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Teissier, G. (...) *Pratiques de la recherche en sciences de l'éducation*. Rennes : PUR, 1995
Passeron, J.-C. & Revel (2005). *Penser par cas*. Paris : EHESS.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

Les UE 41 et 42 reprennent, en les approfondissant, les objectifs des UE 31 et 32

UE 43

Master MEEF encadrement éducatif			
Mention « Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés » (MASH)			
Master 2 Semestre 4	UE 43 Formation à et par la recherche - TER		48 heures
	9 crédits ECTS		Format : 2 x 18 h d'interventions 12h de suivi individualisé
Noms et courriels des intervenants : marie.thery@univ-nantes.fr patrice.bourdon@univ-nantes.fr marie-paule.vannier@univ-nantes.fr christine.pierrisnard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS et CONTENUS

EC 1 : Analyse de l'activité « du point de vue des acteurs » : instruction au sosie, autoconfrontation et co explicitation

Cet enseignement poursuit trois objectifs :

1. Mettre en évidence la nécessité d'une articulation entre cadre théorique et cadre méthodologique.
2. Présenter trois méthodologies de recueil de données répondant à l'exigence de prise en compte du point de vue des acteurs :
 - a. L'instruction au sosie (Clot, 2008)
 - b. Les entretiens d'auto confrontation simple et croisée (Clot, 2008)
 - c. Le dispositif de co-explicitation (Vinatier, 2009)
3. Analyser des corpus de données afin de dégager les « éléments significatifs » au vu du cadre théorique et des problématiques étudiées.

Bibliographie

Clot, Y., (2008). Travail et pouvoir d'agir. Paris : PUF
 Faïta, D. & Vieira, M. (2003). Réflexions méthodologiques sur l'autoconfrontation croisée. Skholê, hors série 1, 57-68
 Saujat, F., (2005). Fonction et usage de l'instruction au sosie en formation initiale (texte issu d'une conférence)
 Vinatier, I., (2009), Pour une didactique professionnelle de l'enseignement. Rennes : PUR
 EC 2 : Analyse de données qualitatives : vidéos et transcriptions

EC 2 : Analyse des données qualitatives

À partir de la présentation d'une recherche, nous chercherons à mettre au jour la nécessité de la construction d'une articulation entre cadres théorique et méthodologique.

Nous interrogerons le passage des questions générales de recherche à la définition d'une problématique, appuyée sur le cadre théorique issu de la Théorie de l'Action Conjointe en Didactique (TACD, Sensevy et Mercier, 2007)

Nous travaillerons ensuite sur trois articles théoriques pour y retenir les éléments principaux, caractéristiques de méthodologies qualitatives.

Bibliographie

PASSERON J.-C. & REVEL J. (2005). Penser par cas. Paris : EHESS.
 SENSEVY, G. (2007), Des catégories pour décrire et comprendre l'action du professeur. Agir ensemble. L'action didactique conjointe du professeur et des élèves. Rennes : PUR.
 LEUTENEGGER, F. (2000), Construction d'une « clinique » pour le didactique, une étude des phénomènes temporels de l'enseignement. Recherches en Didactique des mathématiques, vol.20, n°2, pp.209-250.

UE 43

EC 2 : Analyse des données qualitatives (avec une entrée « pratiques langagières »)

Nous présenterons dans un 1^{er} temps en quoi les pratiques langagières de chacun d'entre nous sont à la fois linguistiques, affectives, sociales et cognitives à travers les travaux de Bautier ou François, notamment. Produire du langage, ce n'est pas seulement dire et communiquer, c'est aussi faire, être, penser, apprendre, construire un rapport au monde. A partir de corpus recueillis dans des recherches, nous identifions ainsi, comment le sujet se situe (agent, acteur, auteur) et à quel moment de son discours. Nous recherchons la façon dont il parle de l'école, des apprentissages, du savoir, en quelque sorte des activités effectives et des pratiques dans l'espace scolaire et suivant quel type de discours. Nous essayons de comprendre quelles sont les causalités et les finalisations dans les propos du sujet. Nous analysons les modèles utilisés, le cadre de référence, l'attitude du locuteur, le genre dans lequel le discours est construit (polémique, didactique...), les registres (opinion, valeurs, expériences, savoir, sens commun...), les mouvements et les stratégies discursives, enfin nous analysons la place du sujet à travers son positionnement dans le langage (dominant/dominé, production mini/maxi, haute/basse ...). Nous essayons de comprendre quelle est la place du sujet dans son discours.

BAUTIER, E. (1995). Pratiques langagières, pratiques sociales. Paris : L'Harmattan.
 FRANÇOIS, F. (1993). Pratiques de l'oral. Paris : Nathan pédagogie
 BERNSTEIN, B. (1975). Langage et classes sociales. Paris : éditions de minuit

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				X
Evaluateurs	M Toullec-Théry			

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE DE NANTES

Direction et administration centrale de l'ESPE
23 rue Recteur-Schmitt - BP 92235
44322 Nantes Cedex 3
02 40 74 25 10

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette - BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 40 16 30 16

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont - BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler
CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

www.espe.univ-nantes.fr